

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
du 1^{er} novembre 2012

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

Point 1 Statutaire

- Présence de 4 municipaux et 38 conseillères et conseillers
- Lecture et approbation de l'ordre du jour modifié de la séance
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2012

Point 2 Préavis 6/2012 : Relatif à l'adoption/révision du règlement sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets.

- le dit préavis est accepté à la majorité (33 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions)

Point 3 Préavis 07/2012 : Arrêté d'imposition 2013

- le dit préavis est accepté, par vote à mains levées, à l'unanimité

Point 4 Rapport de la commission de gestion : Gestion des eaux

M. Fabian Guignard rapporteur de la commission de gestion lit son rapport.

Point 5 Etats des lieux et bilans financiers des travaux en cours

- Mme Arber informe de l'état d'avancement des travaux de la mise en réseau de l'eau des trois villages Mont-la-Ville, L'Isle et Cuarnens. Un décompte définitif des comptes sera présenté lors du premier Conseil communal de 2013.
- Mme Dumauthioz présente les panneaux publicitaires de l'application de la taxe au sac qui seront affichés à L'Isle, La Coudre et Villars-Bozon. Un tout-ménage sera prochainement distribué.
- Un membre de Valorsa sera présent à la déchèterie le 15 décembre pour informer et expliquer la gestion du tri des déchets à la population.

Point 6 Communications du Bureau

- Date du conseil communal : **11 décembre 2012.**
- D'entente avec la Municipalité, le Bureau établira l'ordre du jour du prochain conseil communal le 7 novembre prochain.
- L'ordinateur du bureau du conseil communal devant être changé, Mme Käser présentera le devis à la municipalité.
- Mme Despland annonce que le dépouillement des votations du 25 novembre 2012 sera assumé M. Daniel Pasche, vice président, en raison de sa candidature aux élections complémentaires de la Municipalité.

Point 7 Communications de la Municipalité :

- M. Nicolas convoque la commission des finances en fin de séance pour fixer une date de rencontre pour la présentation du budget.
- Les projets de 6 bureaux d'architectes concernant la construction du nouveau collège de La Sarraz sont exposés à Montricher du 14 au 27 novembre 2012.
- M. Bapst annonce la fin des travaux du carrefour de l'Avalanche pour le 2 novembre 2012. Le marquage et l'installation des panneaux verticaux suivront. Une ligne jaune sera dessinée pour délimiter un trottoir.
- Les travaux pour l'assainissement des buttes de tirs sont presque terminés. Suite à la motion Jobin, M. Bapst attend l'octroi des subventions.
- Les surfaces des vestiaires et douches prévues dans le projet de la buvette du foot ne correspondant pas aux directives de L'ASF (association suisse de football), le projet est retiré. De plus, la Municipalité doit contacter le service du développement territorial du canton (SDT) car la partie buvette n'est pas cadastrée.

Point 8 Propositions individuelles

Carrefour de L'Avalanche :

- M. Baudat demande pourquoi les travaux se font maintenant alors que la route devra à nouveau être ouverte lors de la réfection du réseau d'eau. Mme Arber explique que le montant nécessaire à la remise en état générale du réseau d'eau s'élève à environ 11 millions de francs. Le budget de la commune ne permet pas une dépense aussi conséquente. Dès lors, les travaux liés aux réseaux d'eau seront fractionnés par quartier et selon l'état de vétustés. Les premiers travaux débiteront à La Ville ; un préavis est en cours de préparation.

Buttes de tirs :

- Mme Vantalou veut savoir si les négociations financières avec les 3 sociétés de tirs pour l'assainissement des buttes de tirs ont abouti. M. Bapst répond qu'elles sont toujours en cours. La société du petit calibre confirme une participation, la société du 300m ne souhaite pas entrer en matière et la société Diana abandonne la cible chamoix, trop peu rentable.
- Mme Delabays souhaite être informée des quantités de balles éliminées suite à l'assainissement du terrain.
- M. Böhlen n'a pas le souvenir d'avoir voté l'assainissement du petit stand de tir se trouvant derrière chez lui. M. Bapst lui répond que ce stand a été ajouté aux travaux mais que son financement sera pris en charge par la société Diana.

Sécurité dans le village :

- M. Genoud s'informe des projets de la Municipalité concernant l'amélioration de la sécurité du passage piéton de la route du Mollendruz. Il propose l'installation d'un feu manuel pour les piétons.
- La Municipalité a déjà dû renoncer à la sécurisation du carrefour du Grüttli en raison des coûts de réalisation trop onéreux.
- Mme Donzé propose de faire appel à des patrouilleurs scolaires.
- M. Matti suggère de poser un radar fixe qui, en plus d'être efficace, permettrait de rapporter de l'argent à la commune.
- M. Gruaz insiste pour l'installation de ralentisseurs sous forme de bacs à fleurs ou de piquets dans les zones 30km/h du village.
- Mme Dumauthioz trouve que le Pedibus serait une solution pour les écoliers.
- M. Baudat émet un doute sur l'effet sécurisant des lignes jaunes prévues au carrefour de l'Avalanche.

CAD :

- M. Baudat s'inquiète de savoir si des possibilités de raccordement au CAD sont encore envisageables. M. Nicolas répond que le CAD a encore la capacité d'accueillir des nouveaux utilisateurs. Cependant, aucune décision ne peut être prise sans que le bureau d'étude ne se soit prononcé et avant que la Municipalité n'ait rédigé un règlement.

Ouverture de la compostière :

- Mme Donzé demande de laisser l'accès à la déchetterie des végétaux ouvert le week-end complet. Mme Dumauthioz prend note de la demande et lui confirme son approbation.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente Isabelle Despland remercie l'assemblée. La séance est levée à 22h55.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente



Isabelle Despland



La Secrétaire



Céline Käser